

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10l

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5582015

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10l

Autres désignations commerciales

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 5l (JM-Nr. 558 20 14)

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 20l (JM-Nr. 558 20 16)

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 60l (JM-Nr. 558 20 17)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Johannes J. Matthies GmbH & Co. KG
Rue: Hammerbrookstr. 97
Lieu: D-20097 Hamburg
Téléphone: + 49 (0) 40 2 37 21-0
e-mail: info@matthies.de
Internet: www.matthies.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 49 (0) 40 2 37 21-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

ingrédient: 32,5 %

n°CAS: 57-13-6; N°CE: 200-315-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463277-33-000

classification conformément à 67/548/CEE: aucune/aucun

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: aucune/aucun

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5582015

Page 2 de 7

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Ammoniac, Oxydes d'azote (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.
Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux.
Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.
Enlever les vêtements contaminés.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10l

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5582015

Page 3 de 7

Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Cuivre. Alliage, cuprifère. Zinc.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Température de stockage recommandée: 0 - 25 °C

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: forte chaleur. Gel. Protéger des radiations solaires directes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Contrôle des émissions. Traitement des émissions de gaz (La réduction de NOx).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

valeurs limites de l'air: Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermique très gras.

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection des yeux/du visage

Remplir et transvaser. Protection oculaire appropriée: @ES03.B000002 (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués: normes DIN/EN: DIN EN 420, DIN EN 374.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). PVC (Chlorure de polyvinyle).

Caractéristiques exigées: imperméable aux liquides.

Temps de pénétration (durée maximale de port): > 240 min.

Épaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité.

Protection de la peau

Recommandation: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5582015

Page 4 de 7

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | | |
|--|----------|---------------------------------------|
| L'état physique: | Liquide | |
| Couleur: | incolore | |
| Odeur: | Ammoniac | |
| | | Testé selon la méthode |
| pH-Valeur (à 20 °C): | | 9-10 DIN 51369 |
| Modification d'état | | |
| Point de fusion: | | env. -11 °C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | | >100 °C |
| Point d'éclair: | | non déterminé |
| Inflammabilité | | |
| solide: | | non applicable |
| gaz: | | non applicable |
| Dangers d'explosion | | |
| Explosif: Non | | |
| Limite inférieure d'explosivité: | | non déterminé |
| Limite supérieure d'explosivité: | | non déterminé |
| Température d'auto-inflammabilité | | |
| solide: | | non applicable |
| gaz: | | non applicable |
| Température de décomposition: | | non déterminé |
| Propriétés comburantes | | |
| Non comburant. | | |
| Pression de vapeur: (à 20 °C) | | env. 23 hPa |
| Densité (à 20 °C): | | env. 1,09 g/cm ³ DIN 51757 |
| Hydrosolubilité: (à 20 °C) | | complètement miscible |
| Solubilité dans d'autres solvants | | |
| non déterminé | | |
| Coefficient de partage: | | non déterminé |
| Densité de vapeur: | | non déterminé |
| Taux d'évaporation: | | non déterminé |
| Teneur en solvant: | | Eau: env. 67,5 % |
| 9.2. Autres informations | | |
| Teneur en corps solides: | | non déterminé |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

stabilité au stockage: Ne pas stocker à des températures de plus de: 30 °C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas mélanger avec: Comburant

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5582015

Page 5 de 7

10.4. Conditions à éviter

Ne pas stocker à des températures de plus de: 30 °C

10.5. Matières incompatiblesComburant, fortes.
alcalies (bases).**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Ammoniac.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation. Solubilité dans l'eau (g/L) complètement miscible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

@ES04.B001378: non applicable

@ES04.B001379: non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Élimination selon la loi "Kreislaufwirtschaftsgesetz (KrWG)".

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5582015

Page 6 de 7

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

ISO 22241-1: Diesel engines - NOx reduction agent AUS 32

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC AdBlue® Reduktionsmittel 10l

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5582015

Page 7 de 7

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)